

CONSEIL MUNICIPAL du 03 FEVRIER 2023

Liste des délibérations

Date de la convocation : 27 janvier 2023

Conseillers en exercice 15

Conseillers présents 12

Pouvoirs 1

L'an deux mille vingt-trois, le trois février à vingt-heures, les membres du conseil municipal de la commune de Messimy-sur-Saône se sont réunis, en Mairie – salle du conseil municipal, sur convocation qui leur a été adressé par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et 2121-12 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Monsieur Thierry MICHAL, Maire

Présents : T Michal – V Gelas - F Imbert – C Beguet - N Feltrin – B Doucet-Bon - C Feltrin - B Sainclair – F Serrurier - B Monel – S Tricaud - M Chaube

Excusés : P Brunel – JM Gimaret - L Wynarczyk (pouvoir à V Gelas)

Absent :

Quorum : 12/8

Nomination d'un secrétaire de séance : Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance. Monsieur Christian FELTRIN est désigné secrétaire de séance.

oooooooooooo

En application de l'article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil municipal doit être affichée et publiée sur le site Internet de la commune dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

oooooooooooo

Délibération n° 2023/02/01 – Autorisation d'ouverture de crédits en 2023 en investissement avant le vote du budget – **Approuvé à l'unanimité.**

Délibération n° 2022/02/02 – Modification du règlement intérieur du conseil municipal – **Approuvé à l'unanimité.**

Le Maire,
Thierry MICHAL

